Le Marin 18.02.2014

A Golfe-Juan, les bactéries remplaceront le dragage le 18/02/2014

L'utilisation de bactéries va être testée afin de récupérer 40 à 70 centimètres de fond dans les bassins. (DR)

Objectif : gagner entre 40 et 70 cm de profondeur grâce à la destruction de la matière organique par des produits à base de micro-organismes naturels (bactéries) « libres d'emploi sans en référer à l'autorité compétente » et sans impact sur l'homme et l'environnement.

« Il ne s'agit pas de dragage, mais de bio-traitement de la matière organique », précise Stéphane Attali, directeur du département d'ingénierie portuaire à la CCI de Nice-Côte d'Azur. À partir d'avril, l'université de Nice débutera des essais in vitro avec prélèvement de sédiments pour un budget de 130 000 euros. Si les essais sont concluants, l'épandage de bactéries *in situ* pourrait début au dernier trimestre 2014.

L'expérience doit être validée par les scientifiques de l'université et par des experts avant que l'expérience puisse être proposée et adaptée à d'autres ports. Le traitement des sédiments solides et minéraux sera réfléchi dans un deuxième temps. Cette expérience, déjà menée avec succès en milieu lacustre ou fluvial, est une des premières en milieu marin après celle menée par Port Gallice (Juan-les-Pins) en 2011-2012.